

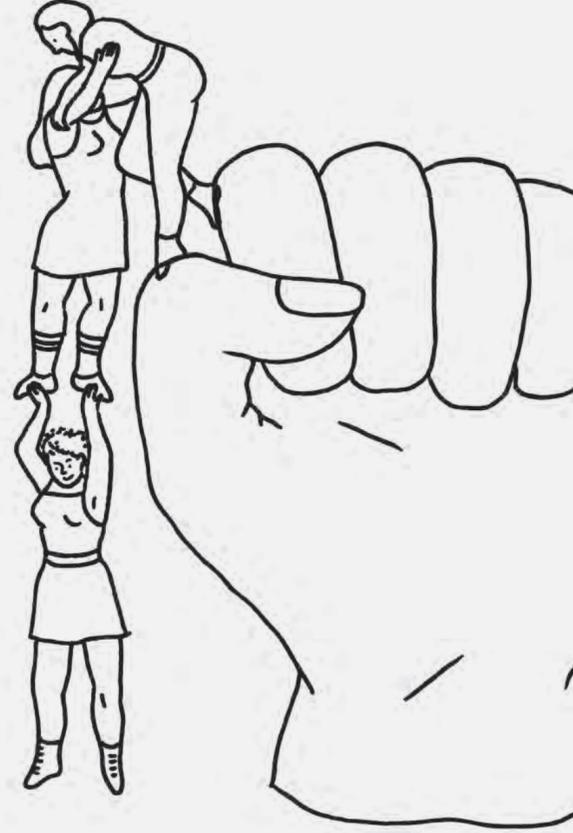
Depuis 2010, la Ville de Strasbourg s'engage aux cotés des associations locales pour que soient reconnus, respectés et maintenus les droits des femmes inscrits dans la Loi:

- droit de disposer de son corps,
- droit à l'éducation, au travail et à l'égalité professionnelle,
- droit à la citoyenneté,
- droit à la famille.

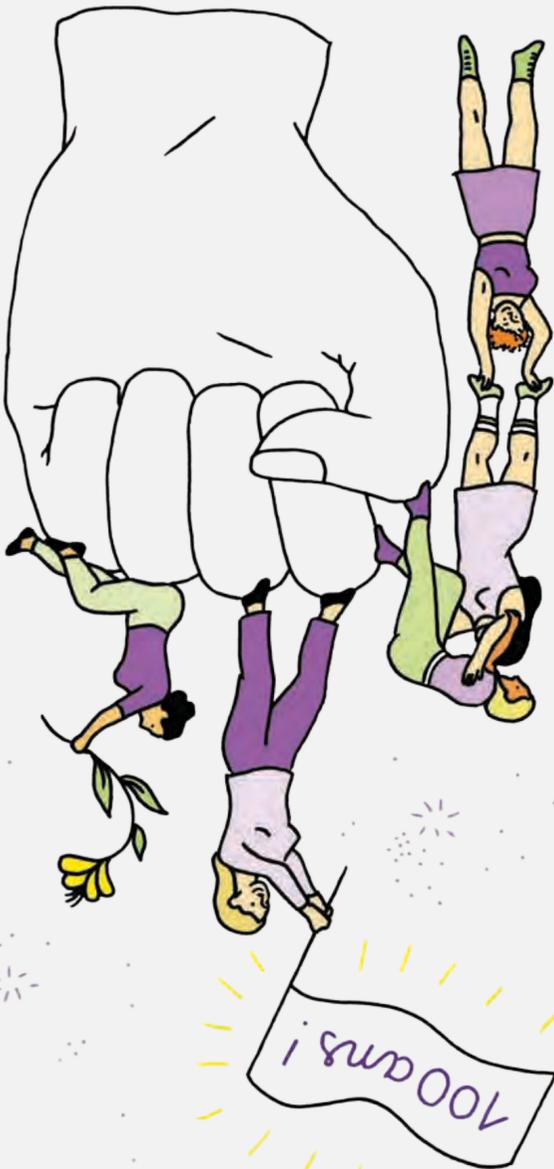


Ville de Strasbourg
Mission droits des femmes et égalité de genre
1 parc de l'Étoile - 67 076 Strasbourg Cedex - France
→ Tél: +33 (0)3 68 98 51 04
→ Mail: missiondroitsdesfemmesetegalitedegenre@strasbourg.eu
→ [mdf.strasbourg](https://www.facebook.com/mdf.strasbourg)

**DROITS DES FEMMES
& ÉGALITÉ DE GENRE**



Si l'idée d'une journée internationale des femmes a été émise en 1910 par Clara Zetkin, ce n'est qu'à partir de 1917 que le choix du jour (8 mars) a été retenu en référence au début des grèves des ouvrières de Saint-Petersbourg. Nous fêtons donc en 2017 les 100 ans du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. C'est plus que jamais l'occasion de mettre en lumière l'état des droits des femmes dans notre pays et à travers le monde.



**« N'OUBLIEZ JAMAIS QU'IL SUFFIRA D'UNE CRISE POLITIQUE,
ÉCONOMIQUE OU RELIGIEUSE POUR QUE LES DROITS DES FEMMES
SOIENT REMIS EN QUESTION.
CES DROITS NE SONT JAMAIS ACQUIS.
VOUS DEVEZ RESTER VIGILANTES VOTRE VIE DURANT. »**

Simone de Beauvoir
Féministe, philosophe, romancière, essayiste française
(1908-1986)
in 'Le Deuxième sexe' 1949

DATES CLÉS POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES EN FRANCE

- Légende
- droit de disposer de leurs corps
 - droit à la citoyenneté
 - droit à la famille
 - droit à l'éducation, au travail et à l'égalité professionnelle



- 1791** Déclaration de la femme et de la citoyenne rédigée par Olympe de Gouges
- 1882** Admission des filles dans les écoles laïques (Loi Jules Ferry)
- 1907** Autorisation donnée aux femmes mariées de disposer de leur salaire
- 1909** Institution d'un congé de maternité de 8 semaines sans rupture de contrat mais sans traitement
- 1910** Adoption de la proposition de Clara Zetkin d'instituer une journée internationale de lutte pour les droits des femmes
- 1917** Mise en place effective de la journée du 8 mars dans certains pays, suite à la grève d'ouvrières russes
- 1936** Nomination des 1^{ères} femmes sous-secrétaires d'État
- 1944** Droit de vote et d'être élues donné aux femmes
- 1946** Inscription du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines dans le préambule de la Constitution française de 1946
- 1946** Inscription du principe «à travail égal, salaire égal» dans la Constitution
- 1946** Fermeture des maisons closes par l'adoption de la loi dite «loi Marthe Richard»
- 1947** Nomination de la 1^{re} femme ministre
- 1965** Autorisation donnée aux femmes d'exercer une profession sans autorisation de leur mari et de gérer leurs biens
- 1967** Autorisation de la contraception par l'adoption de la loi Neuwirth
- 1970** Suppression de la notion de «chef de famille» et création du congé parental d'éducation
- 1973** Autorisation de transmission de la nationalité par la mère à son enfant légitime ou naturel
- 1975** Instauration du divorce par consentement mutuel
- 1975** Instauration de la mixité dans les écoles publiques
- 1975** Autorisation de l'IVG par l'adoption de la loi Veil
- 1981** Nouvelle définition légale du viol
- 1982** Officialisation de la journée du 8 mars en France
- 1982** Amélioration de l'accès à l'IVG par son remboursement par la sécurité sociale
- 1982** Premier procès pour condamner l'excision
- 1983** Légalisation de l'égalité professionnelle (loi Roudy)
- 1985** Ouverture du congé d'éducation parentale à l'un ou l'autre des parents salariés
- 1985** Égalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants
- 1987** Partage de l'autorité parentale pour les enfants naturels ou de parents divorcés
- 1990** Reconnaissance du viol entre époux par la Cour de Cassation
- 1992** Définition de sanction pour le harcèlement sexuel dans les relations de travail
- 1993** Reconnaissance légale du principe de l'égalité parentale
- 1993** Adoption de la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes par l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- 1994** Suppression de la pénalisation pour la cohabitation avec personnes prostituées et pour «racolage passif»
- 1995** Création de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes
- 1999** Inscription de l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives dans la Constitution
- 1999** Instauration par l'ONU du 25 novembre comme «journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes»
- 2000** Mise en œuvre de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux
- 2001** Augmentation du délai légal au recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
- 2002** Autorisation de la transmission du nom de la mère ou du père ou des deux aux enfants
- 2003** Rétablissement de la pénalisation du racolage passif
- 2006** Définition du cadre et des sanctions pour obliger à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- 2008** Modification de l'article 1^{er} de la Constitution qui dispose désormais que «la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales»
- 2010** Prévention et répression des violences au sein du couple font l'objet d'une loi
- 2010** Instauration de l'ordonnance de protection
- 2014** Adoption de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- 2016** Renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel et de l'accompagnement des personnes prostituées
- 2017** Pénalisation des sites de «désinformation» sur l'interruption volontaire de grossesse par la loi contre l'entrave à l'IVG